

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice 27

Présents 19

Votants 26

Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20260119-DCM_2026_01_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/01/2026

L'an deux mille vingt six

Le : 19 janvier

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 janvier 2026

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Charlélie ARNAUD, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Maryse RODRIGUEZ, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON.

POUVOIRS : Maryse RODRIGUEZ à Yvette VERNIERE, Alain MAISSE à Françoise BUSALLI, Nathalie FERNANDEZ à Guylaine FAYOLLE, Nathalie CHARLES à Christian SOULIER, Cyrille GENEVRIER à Gérard DI FRUSCIA, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Marine TOINON à Annie OSTARD.

SECRETAIRE : Christine FELIX.

Délibération n°2026 01 02

OBJET : AUTORISATION SIGNATURE MARCHE REHABILITATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MONNET.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.2121-29,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la décision du Maire n°2023/02 du 17 août 2023 attribuant la mission de programmation des travaux de l'école élémentaire au cabinet ACOBA,

Vu la délibération n°2024_07_02 du 25 juillet 2024 ayant pour objet l'autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de l'école élémentaire du groupe scolaire Jean Monnet,

Vu la délibération n°2025_05_22 du 22 mai 2025 ayant pour objet l'autorisation de dépôt d'une demande de permis de démolir dans le cadre de la réhabilitation de l'école élémentaire,

Vu la délibération n°2025_06_05 du 23 juin 2025 ayant pour objet l'autorisation de signature du marché «déconstruction, dépollution et désamiantage» de l'école élémentaire du groupe scolaire Jean Monnet,

Vu la délibération n°2025_06_15 du 23 juin 2025 ayant pour objet l'autorisation de dépôt d'un permis de construire pour l'école élémentaire,

Vu la délibération n°2025_10_02 du 13 octobre 2025 ayant pour objet l'autorisation de signature du marché de location de bâtiments modulaires pour l'école élémentaire Jean Monnet,

Vu l'analyse des offres du marché public ayant pour objet la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Jean Monnet, décomposé en quinze lots, à savoir :

- ✓ N°3 Terrassement VRD
- ✓ N°4 Gros œuvre maçonnerie
- ✓ N°5 Charpente bois couverture – Offre unique, surévaluée (+30% par rapport à l'estimation)
- ✓ N°6 Charpente métallique couverture
- ✓ N°7 Etanchéité
- ✓ N°8 Façades
- ✓ N°9 Menuiseries extérieures bois et aluminium
- ✓ N°10 Métallerie Serrurerie
- ✓ N°11 Menuiseries intérieures mobiliers
- ✓ N°12 Plâtrerie peinture
- ✓ N°13 Revêtement de sol souple carrelage faïence
- ✓ N°14 Ascenseur élévateur
- ✓ N°15 CVC Plomberie Sanitaires
- ✓ N°16 Electricité CFO CFA Cossi
- ✓ N°17 Paysagiste espaces verts

Vu les critères de choix des offres et des notations attribuées à chacun des candidats,

Considérant qu'il est proposé d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises classées en première position pour chaque lot,

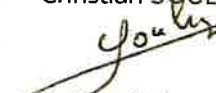
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, (21 voix pour et 5 abstentions) décide :

- d'attribuer les marchés relatifs aux travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Jean Monnet aux entreprises retenues pour chacun des lots concernés :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC
Lot n°03 – Terrassement VRD	SPTP - SOCIETE PONTRAMBERTOISE DE TRAVAUX PUBLICS	175 922,16 €
Lot n°04 – Gros Œuvre - Maçonnerie	SAS BRUNEL	1 100 000,00 €
Lot n°05 – Charpente bois - Couverture	SUPER COUVERTURE	72 800,00 €
Lot n°06 – Charpente métallique - Couverture	BLANCHET GROUPE / SLEICO	225 742,26 €
Lot n°07 – Étanchéité	PLI 75 - NEO CONSTRUCTION	27 000,00 €
Lot n°08 – Façades	SARL ABN FACADES	136 002,56 €
Lot n°09 – Menuiseries extérieures bois et aluminium	MEUNIER MARNAT	260 000,00 €
Lot n°10 – Métallerie – Serrurerie	METALLERIE CHATRE	136 423,91 €
Lot n°11 – Menuiseries intérieures – Mobiliers	SARL GARDETTE	235 223,54 €
Lot n°12 – Plâtrerie – Peinture	ENTREPRISE E.CLEMENTE	371 052,24 €
Lot n°13 – Revêtement de sol souple – Carrelage – Faïence	SAS AUBONNET ET FILS	138 000,00 €
Lot n°14 – Ascenseur – Élévateur	SARL AUVERGNE ASCENSEURS	42 850,00 €
Lot n°15 – CVC – Plomberie – Sanitaires	LARUE SARL	508 405,97 €
Lot n°16 – Électricité CFO – CFA – COSSI	LARUE SARL	286 594,03 €
Lot n°17 – Paysagiste – Espaces verts	PEPINIERES ET JARDINS D'AIGUILLY	269 911,00 €

- de déclarer infructueux le lot n°05 «charpente bois – couverture»,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants ainsi que tout avenant ou document afférent,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaire à l'exécution du marché de travaux, à solliciter toutes les autorisations requises et à signer tous les actes et documents de toute nature nécessaire à la réalisation du projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Jean Monnet» .

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 23 janvier 2026
Christian SQUILIER, Maire


Le Secrétaire de séance,
Christine FELIX



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 23.01.2026
Publié ou Notifié
le : 23.01.2026